

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2010052

Signataire : ED

**OBJET :Construction d'un espace culturel transdisciplinaire (ECT) rue Edouard Poisson -
Approbation du plan de financement et autorisation donnée au maire de solliciter auprès de la
Région une subvention au titre des financements GP3 (Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-
Région 2007-2013 "Renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France").**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2006 approuvant le projet de reconstruction du conservatoire à rayonnement régional et la création d'un espace culturel transdisciplinaire,

Vu la délibération du conseil municipal du 28 février 2008 approuvant l'autorisation de programme pour la réalisation de cette opération,

Vu le contrat de projets 2007-2013 conclu entre l'Etat et la Région Ile-de-France le 23 mars 2007 et plus particulièrement le grand projet 3 (GP3) « Renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France »,

Vu le plan de financement réactualisé de cette opération,

Sur avis favorable de la commission des travaux et des marchés publics (commission n°2)

Espace réservé au vote – ne pas utiliser

DELIBERE :

APPROUVE le plan de financement relatif à la construction de l'espace culturel transdisciplinaire (ECT).

AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention au titre du Grand Projet 3 (GP3) « Renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France » du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, et à signer la convention qui en réglerait les modalités d'exécution.

Pour le Maire

L'adjoint délégué